



moovscoop

Quand votre mobile vous rapproche de votre star préférée !

Envoie par sms **le nom de ta star** au **9911**

OMAR B • ALMOK • GUEN • THIERRY • GIBSON  
PIERROT • BLAISE • OLIBIG • POUNDY • DIEUDONNE

Coût du service : 50 Fcfa/jour



groupe etisalat

# ANC-ADDI : LES RAISONS D'UNE RUPTURE

P.4



## Le conclave désormais réduit à sa plus simple expression

## POLITIQUE

P.2

### Présidentielle :

**Sortie de route et probablement fin de parcours pour le candidat Kofi YAMGNANE**

## ECONOMIE

P.5

### Rapport «Doing Business» 2015

**Le Togo gagne 08 places et se classe 149<sup>ème</sup>**

## DOSSIER

P.6

### Plus de 30% des femmes togolaises blanchissent leur peau:

**Enquête sur la dépigmentation, un phénomène social**



**VLISCO**  
SINCE 1846

LE VRAI, L'ORIGINAL

*Wax Hollandais*

## VOUS AVEZ DIT LE PEUPLE ?

La situation politique chez nos voisins du Nord au Burkina-Faso s'est tendue ces derniers jours, caractérisée par de violents affrontements entre des manifestants et les forces de l'ordre. Ce regain de tension, en réalité prévisible, fait suite à la volonté du pouvoir burkinabé de modifier l'article 37 de la Constitution du pays, qui pose le principe de la limitation du mandat présidentiel qui ne peut être que de deux consécutifs. L'opposition politique qui dénonce la démarche la qualifiant de « coup d'état constitutionnel », a annoncé sa détermination à empêcher l'aboutissement de cette réforme. Evoquant le désir du peuple de voir Blaise COMPAORE quitter la tête de l'Etat l'année prochaine. Les manifestations, les barricades dans les rues de Ouagadougou seraient l'expression de cette volonté populaire. A cela, répond en écho le souhait du pouvoir de faire appel lui aussi au peuple, directement ou le cas échéant, par l'intermédiaire de ses représentants.

En effet, il est utile de noter que la modification projetée se réaliserait par voie référendaire, à moins que le régime ne réussisse à rassembler une majorité qualifiée pour le faire à l'Assemblée nationale. De fait, il n'y a pas meilleure façon de consulter les citoyens que le référendum. C'est le moyen privilégié qui permet à tous, de donner leur point de vue face à une situation, ou simplement de répondre à une question faisant débat. Ceux qui se revendiquent comme dépositaires de la volonté des Burkinabé, devraient donc l'accepter, puisqu'il consacrerait leur position de rejet. De ce point de vue, l'opposition au projet de révision paraît ainsi curieuse.

Cependant, le front qui s'est constitué contre la modification ne peut être lu uniquement qu'à l'aune de la volonté populaire. Il exprime l'absence de confiance entre les acteurs politiques et la conviction de l'opposition dans le fait qu'un référendum organisé par la majorité au pouvoir, ne peut se solder que par un résultat positif en sa faveur. Grâce à des fraudes. Plus généralement, il s'agit de dénoncer un retour en arrière susceptible de créer un fâcheux précédent dans un contexte et un environnement où la question de la longévité des Chefs d'Etat au pouvoir, agite la classe politique africaine. L'argumentaire ici est donc essentiellement politique et convoque des notions comme celle de l'apaisement social, du renouvellement et de l'alternance. Car, contrairement aux accusations portées contre lui, excessivement et abusivement appelé « coup d'état » constitutionnel », le projet de révision est tout à fait respectueux de la loi fondamentale du pays des Hommes Intègres. Et au surplus, lorsque le peuple souverain se sera exprimé, par la voie de ses représentants ou par voie référendaire, il faudra s'y soumettre. Quoique recevables que fussent les arguments éminemment politiques et ce pour une raison simple : quand on est politiquement minoritaire, on a toujours juridiquement tort, pour reprendre l'expression d'un ancien parlementaire français.

Le combat contre la révision de l'article 37 ne saurait donc se cantonner à la rue qui n'a jamais gouverné aucun pays. La mobilisation des partisans du statut quo devra aussi emprunter des voies davantage légales : s'assurer de la transparence du référendum ou convaincre les députés, y compris certains de la majorité, de ne pas avaliser le projet. La situation au Burkina constitue aussi une leçon pour l'opposition togolaise. Elle qui a refusé des dispositions transitoires, somme toutes juridiquement superfétatoires, qui auraient consacré la limitation du mandat présidentiel tout en disposant logiquement pour l'avenir, au nom d'une incongruité juridico-politique : « l'effet immédiat. » Avec les conséquences que l'on sait !

## Présidentielle :

Ayi d'ALMEIDA

## Sortie de route et probablement fin de parcours pour le candidat Kofi YAMGNANE

**I**l sera désormais difficile pour Kofi YAMGNANE de prétendre incarner la probité morale dont il se faisait le chantre dans le débat politique togolais. Cité dans une sale et infâmante affaire de trafic d'influence, l'ancien secrétaire d'Etat à l'Intégration de François Mitterrand, candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle au Togo, voit ses chances, déjà très minces et aléatoires, se réduire encore davantage à quelques mois de l'échéance.

Y compris en gagnant l'élection présidentielle. Lui, en quasi-retraite en France, snobé par François HOLLANDE depuis son élection, et

Au départ, ses proches ont voulu faire dans la diversion, en accusant le pouvoir d'avoir monté en épingle cette affaire. Avant de se raviser face à l'ampleur qu'elle prenait et de rester désormais silencieux, confiant juste que l'intéressé se mettra « sans faux fuyant et en toute sérénité » à la disposition de la justice française. C'est que la posture « complotiste » devenait intenable car après le site hexagonal Atlantico qui a révélé le dossier, plusieurs grands médias l'ont repris, avec davantage de détails, notamment Radio France Internationale (RFI), RTL ou encore le journal de référence en France Le Monde.

Selon ce dernier, les faits se seraient déroulés le 29 janvier dernier dans le 16e arrondissement de Paris, dans le cadre d'une soirée de levée de fonds en faveur de Kofi YAMGNANE pour l'élection présidentielle du premier trimestre 2015.

À la fin du discours du candidat, Marcel Ceccaldi, un avocat bien connu en France qui défend plusieurs dirigeants africains, lui présente une certaine Asmaa Kartoubi, une Marocaine de 26 ans sans papiers. À l'invitation de son conseil, la



jeune femme tend une enveloppe à l'homme politique. À l'intérieur, 3 000 euros en liquide (environ deux millions de francs CFA).

En échange, l'ancien ministre lui offre un exemplaire de son livre Afrique Introuvable (Dialogues, 2013) assorti d'une dédicace : « Pour Asmaa, en fraternité, en souvenir de cette belle soirée ». En contrepartie de cette somme, toujours selon nos confrères, l'ancien ministre était supposé intervenir auprès des plus hautes instances françaises pour obtenir la régularisation de la jeune femme.

### RISQUES PENAL ET POLITIQUE :

Cette remise d'argent pourrait valoir une mise en examen au can-

didat à la présidentielle togolaise pour « trafic d'influence ». Car, pour avoir entrepris les mêmes démarches, contre rémunération, en faveur d'Asmaa et de sa sœur, l'avocat Marcel Ceccaldi, l'ancien chef du Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) Christian Prouteau et, Christophe Rocancourt appelé « l'escroc des stars », ont été déjà mis en examen. Ils encourent une peine de cinq ans de prison et une amende de 500 000 euros.

Même s'il est présumé innocent, le président de SursautTogo aura beaucoup de mal à se relever d'une telle accusation et à transformer son essai, dans sa tentative de s'implanter durablement dans le paysage politique togolais.

qui, après s'être auto-proclamé porte-parole du candidat du Parti Socialiste chargé des questions d'Immigration et d'Intégration pendant la campagne présidentielle de 2012, a convoité vainement le poste de conseiller Afrique de l'Elysée.

Habitué à faire la leçon de moralité en politique et à camper le chevalier blanc, il perd ainsi l'un de ses thèmes favoris et s'éloigne un peu plus de l'opinion togolaise. Lui qui n'a jamais réussi à s'imposer jusque-là sur l'échiquier politique national, faute de véritables implantations et de relais ; ou encore à cause d'une présence irrégulière qui l'a fait surnommer « l'intermittent de la politique togolaise ».

Vous avez besoin  
d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELEZ

22 19 78 20 / 22 26 01 91

Courriel: focusyakou@gmail.com

moov

# Profitez d'une communication No Limit partout au Togo !



Chaque jour, nous travaillons sur notre réseau pour vous rapprocher un peu plus. Aujourd'hui présent à **100%** dans les préfectures et chefs-lieux de régions pour une couverture à **90%** de la population, nous continuons d'investir pour que l'ensemble de la population togolaise puisse bénéficier de la meilleure qualité d'écoute et des meilleures offres du marché.

Restez dans le moov pour une communication No Limit !



**100%** des chefs-lieux  
de régions



**100%** des préfectures  
couvertes



**90%** de la population  
couverte



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe  
etisalat

## ANC-ADDI : Les raisons d'une rupture

✎ Ayi d'ALMEIDA

### Le conclave désormais réduit à sa plus simple expression

**P**our ceux qui connaissent les personnalités et le parcours des deux leaders principaux de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI), le Dr Kampatibe et le Pr Gogué, l'attelage de leur parti avec l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) constituait une curiosité et ne pouvait être que conjoncturel. La rupture qui couvait depuis plusieurs mois et qui est désormais presque officielle, même si les deux partenaires préfèrent parler de « séparation de corps que de divorce », était prévisible.

Même si leurs discours restent parmi les plus durs envers le régime et qu'ils ont toujours été sans concession à l'endroit du pouvoir, restant fidèles à une ligne radicale sur les principes, la proximité d'ADDI avec l'ANC et Jean-Pierre FABRE ne coule pas de source. A cause d'une différence majeure : alors que les premiers sont dans l'opposition, avec propositions et réflexion, les seconds sont dans des postures jusqu'au-boutistes, sans ligne ni cap, et davantage dans l'invective. Aucun leader d'ADDI n'a jamais été confondu de dérapage ou surpris en flagrant délit d'attaques personnelles contre les tenants du pouvoir. Toutes choses dont sont coutumières certains responsables du parti orange, y compris le premier d'entre eux, dont les envolées lors des meetings hebdomadaires contre tous ceux qui ne partagent pas sa démarche politique sont légions, et qui vont jusqu'à l'agression d'un journaliste à bord d'un vol régulier d'Air France.

Le rapprochement né peu avant la présidentielle de 2010 sur l'initiative de l'ex ministre de l'Intérieur François BOKO et alors que Jean-Pierre FABRE et ses amis de l'actuelle ANC militaient encore à l'UFC (Union des Forces de Changement) avait un but précis : créer une dynamique unitaire autour de monsieur FABRE en fondant un mouvement qui inclue des formations considérées comme bien implantées dans deux grandes zones traditionnellement acquises au pouvoir : les Savanes avec ADDI et la Kara avec le PSR de Me Abi Tchessa.

Chacune des parties avait accepté ce rapprochement et conclu ce deal par pur calcul politique : l'UFC d'alors et aujourd'hui l'ANC pouvant compter sur l'ADDI dans le grand nord pour lui apporter des voix ; ce dernier espérant gagner en suffrages en bénéficiant de l'audience de son partenaire. C'est sur ces calculs que l'alliance s'est bâtie jusque-là.

#### DIVERGENCES FONDAMENTALES :

Aujourd'hui, les calculs n'arrivent plus à masquer les divergences fondamentales. En premier lieu la priorisation des questions. Exigence de réforme ou candidature unique ? Pour l'ANC et quelques autres, il s'agit de désigner au sein du conclave ouvert depuis plusieurs mois et tout de suite, un candidat unique, avant d'envisager ensuite la constitution d'un large front de tous les forces politiques de l'opposition et d'autres organisations de la société civile qui œuvreraient pour l'adoption des réformes. Pour d'autres et notamment l'ADDI, la priorité est d'élargir à de nouvelles composantes des forces démocratiques, le front actuel et d'appeler à une mobilisation afin d'obtenir les réformes.

Viendra ensuite l'approfondissement de l'étude sur les questions de candidature qui bute pour l'instant sur les critères et les modalités de désignation. Pour ce parti, sans ce schéma et en l'absence de critères convenus, la désignation d'un candidat unique ne serait pas consensuelle et compromettrait la lutte.

Par ailleurs, la personnalité du champion de l'ANC pose pro-



blème même si le parti ADDI ne le soutient pas publiquement mais le confie en privé. Pour l'avoir pratiqué pendant quatre années, les leaders d'ADDI sont convaincus que Jean-Pierre FABRE ne saurait valablement incarner l'alternance telle qu'ils la conçoivent : apaisée.

#### CONCLAVE :

Après donc le départ du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau), celui d'ADDI vide désormais de sa substance le fameux conclave dont les résultats peinaient à sortir. En effet, ces deux formations sont les seules au conclave avec l'ANC à disposer d'élus au Parlement, et donc à se prévaloir d'une légitimité issue du suffrage universel. En mettant fin à leur participation, « pour ne pas subir le diktat et le

chemin aventureux que souhaite emprunter monsieur FABRE » pour reprendre les termes d'un ancien participant, les deux partis ont réduit désormais à sa plus simple expression ces assises et isolé un peu plus l'ANC. Celle-ci peut désormais difficilement surfer sur une dynamique unitaire et capitaliser sur l'idée du rassemblement, lui qui peine à rassembler son propre camp autour de sa candidature.

Son investiture n'a pas suscité l'élan attendu. Dans ce contexte, des indiscrétions font état d'une recomposition de l'opposition autour d'un projet commun, défendu par plusieurs partis dont le CAR et ADDI, et des associations, et porté par ...le PR Aimé Gogué.



### COMMUNIQUE DE LA CEET

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a le plaisir d'informer son aimable clientèle que dans le souci de faciliter l'accès aux branchements électriques, elle s'engage à accompagner et à motiver les clients tiers qui désirent construire des infrastructures d'extension du réseau électrique.

A cet effet, conformément aux dispositions du Règlement Technique de Distribution, un programme de participation de la CEET au financement des constructions d'infrastructures de réseaux électriques basse et moyenne tensions par des tiers a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La CEET invite, par conséquent, les personnes physiques ou morales désireuses de réaliser des travaux de construction de ligne basse ou moyenne tensions à prendre contact avec les agences CEET de leur zone ou localités d'habitation.

Pour tous renseignements, contacter le 22 21 07 74

**La DIRECTION GENERALE**

## Rapport «Doing Business» 2015:

La Rédaction

### Le Togo gagne 08 places et se classe 149<sup>ème</sup>

L'édition 2015 du rapport « Doing business » a été lancée officiellement hier sur le thème « Au-delà de l'efficience ». Le rapport montre une nette progression pour le Togo par rapport à 2014. Notre pays gagne 8 (huit) places et se classe 149<sup>ème</sup> sur les 189 pays concernés par le rapport. Il fait partie des 10 (dix) pays ayant opéré le plus de réformes. Ce rapport qui classe annuellement les pays en fonction de la facilité à y faire des affaires est à sa douzième édition cette année. Son lancement a été marqué à Lomé par une vidéoconférence au siège du groupe de la Banque Mondiale; une rencontre présidée par le Premier Ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu.

Un bond de 13 places en quatre ans!

Le Togo a connu sur les quatre dernières années une progression constante au classement de ce rapport passant de la 162<sup>e</sup> place en 2012 à la 159<sup>e</sup> en 2013 puis de la 157<sup>e</sup> en 2014 à la 149<sup>ème</sup> place en 2015; soit un bond de 13 places sur quatre ans!. Cette progression a été



possible grâce aux différentes réformes entreprises par l'Etat togolais depuis quelques années pour l'amélioration de l'environnement des affaires au Togo entre autre l'allègement du

processus de création des entreprises pour les opérateurs économiques (personnes physiques et morales), depuis novembre 2012 ; ce qui leur fait gagner en temps et en argent. Les réformes au Centre des Formalités des Entreprises (CFE) ont contribué à faire passer le délai de création d'entreprise de 24 jours en 2011 à 24h après novembre 2012 et à réduire le coût de 69400FCFA (pour les personnes physiques) en 2011 à

34.400 en 2013 et de 115.750 FCFA (pour les personnes morales à 61250FCFA).

Ces réformes ont permis la création dans le premier semestre de 2014 de 4627 entreprises au total selon le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP) et on estime à plus de 9.000 celles qui seront créées à la date du 31 décembre 2014.

Le tableau ci-contre montre les évolutions au niveau des 10 indicateurs du classement : (i) création d'entreprise ; (ii) octroi de permis de construire ; (iii) raccordement à l'électricité ; (iv) transfert de propriété ; (v) obtention de prêts ; (vi) protection des investisseurs ; (vii) paiement des impôts ; (viii) commerce transfrontalier ; (ix) exécution des contrats ; et (x) règlement de l'insolvabilité.

TABLEAU COMPARATIF DES RAPPORTS 2014 ET 2015

REGION	Sub-Saharan Africa	DOING BUSINESS 2015 RANK	DOING BUSINESS 2014 RANK***	CHANGE IN RANK
INCOME CATEGORY	Low income	149	164	↑ 15
POPULATION	6,816,982			
GNI PER CAPITA (US\$)	530	DOING BUSINESS 2015 DTF** (% POINTS)	DOING BUSINESS 2014 DTF** (% POINTS)	CHANGE IN DTF** (% POINTS)
CITY COVERED	Lomé	51.29	47.03	↑ 4.26

TOPICS	DB 2015 Rank	DB 2014 Rank	Change in Rank
Starting a Business ✓	134	179	↑ 45
Dealing with Construction Permits	170	173	↑ 3
Getting Electricity	134	136	↑ 2
Registering Property ✓	182	184	↑ 2
Getting Credit	131	125	↑ -6
Protecting Minority Investors ✓	122	136	↑ 14
Paying Taxes ✓	163	161	↑ -2
Trading Across Borders	112	108	↑ -4
Enforcing Contracts	134	134	No change
Resolving Insolvency	93	91	↑ -2

✓=Doing Business reform making it easier to do business. X=Change making it more difficult to do business.

## A propos du rapport « Doing Business »

L'« Doing Business » prend en compte dix domaines dans la réglementation des affaires entre autres la création des entreprises, le règlement de l'insolvabilité et le commerce transfrontalier.

« Doing Business » est l'une des publications phares du Groupe de la Banque mondiale qui analyse les réglementations des affaires qui s'appliquent aux entreprises au cours de leur cycle de vie, y compris les phases de création, d'expansion et de clôture. Le classement de l'indice « facilité de faire des affaires » porte sur 10 indicateurs dans 189 économies : (i) création d'entreprise ; (ii) octroi de permis de construire ; (iii) raccordement à l'électricité ; (iv) transfert de propriété ; (v) obtention de prêts ; (vi) protection des investisseurs ; (vii) paiement des impôts ; (viii) commerce transfrontalier ; (ix) exécution des contrats ; et (x) règlement de l'insolvabilité.

plus grand d'études analysant l'impact de la réglementation des affaires sur les résultats économiques dans les différents pays.

Chaque année l'équipe « Doing Business » travaille à améliorer la méthodologie et parfaire la collecte des données, leurs analyses et les résultats. Le rapport a bénéficié des commentaires de plusieurs parties prenantes au cours des différentes années et fait l'objet de revues rigoureuses, afin de garantir sa qualité et son efficacité. L'objectif étant d'avoir une base objective pour comprendre et améliorer la réglementation des affaires au niveau local et dans le monde.

« Doing Business » ne mesure pas tous les aspects de l'environnement réglementaire qui sont importants pour les entreprises et les investisseurs. Par exemple, le rapport ne prend pas en compte la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, le niveau de formation ou la robustesse des systèmes financiers.

Cette année le rapport « Doing Business » présente les données d'une deuxième ville pour 11 économies ayant plus de 100 millions d'habitants : le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, la Fédération de Russie et les Etats Unis.

Les conclusions du rapport ont stimulé de nombreux débats et ont également permis le développement d'un nombre toujours

Trois des 10 indicateurs que couvre le rapport ont été élargis et il est question d'aller plus loin l'année prochaine pour élargir 5 indicateurs supplémentaires.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**  
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef  
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esso BADOU  
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON  
Essénam KAGLAN  
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237  
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

## Plus de 30% des femmes togolaises blanchissent leur peau:

✎ Franck NONNKPO

### Enquête sur la dépigmentation, un phénomène social

**S**e blanchir la peau, voilà une pratique bien ancrée dans la société togolaise et aujourd'hui assumée. Le phénomène encore appelé *dépigmentation artificielle* peut être défini comme l'ensemble des pratiques cosmétiques par lesquelles une personne, de sa propre initiative, s'emploie à diminuer ou à faire disparaître la pigmentation physiologique de sa peau.

Selon des spécialistes, l'apparition du phénomène au Togo remonte dans les années 80 mais c'est surtout à partir de 90 qu'il a pris de l'ampleur. Il toucherait, selon ces mêmes spécialistes, environ 30% de la population, en majorité des femmes. Considérée au début comme une pratique exclusivement féminine, la dépigmentation artificielle est aussi devenue une affaire d'homme.

Une pratique motivée par diverses considérations

Qu'est-ce qui peut bien pousser une femme ou un homme à vouloir se blanchir la peau? Chez les deux sexes, les motivations restent les mêmes. « La pratique dans un but esthétique et/ou dans un but thérapeutique proche de l'automédication reste les motifs les plus évoqués. Le modèle de beauté ou l'esthétique pour les jeunes femmes africaines est la « peau claire » qu'elles vont rechercher en utilisant ces produits. Le « teint clair » est donc considéré par ces dernières comme celui à la mode. Le but thérapeutique proche de l'automédication peut être évoqué au début de la pratique. Mais la dépendance progressive aux produits, l'envie d'avoir une peau de plus en plus claire et uniforme peut être à l'origine de la généralisation et de la continuation », explique Dr Bayaki Saka, dermatologue. En outre, poursuit le dermatologue « certains hommes ne préféreraient que les femmes de « teint clair » et donc avoir un « teint clair » constitue pour les femmes un moyen de séduire leurs conjoints ». C'est le cas de Da Ayoko, la soixantaine, tenancière de bar à Nukafu. Chez cette femme, la dépigmentation artificielle a laissé des traces indélébiles: peau atrophiée en proie à une ulcération avancée, visage par endroits tuméfié, couvert de taches noirâtres « Ma coépouse a un teint clair et paraît plus belle que moi. Pour cette raison, mon mari la préfère pour ses sorties. Alors pour reprendre la main, j'ai décidé de me blanchir la peau. Sur les conseils d'une amie, je me rendais au grand marché pour acheter les pro-

duits », nous raconte-t-elle.

Certains adeptes de la dépigmentation artificielle ne donnent aucune raison particulière. Il s'agit parfois d'un suivisme encouragé par les publicités à la limite mensongères, sur les produits cosmétiques qui ont pris d'assaut le marché togolais. « J'ai commencé à me blanchir la peau lorsque j'ai suivi à la télé une publicité sur un lait éclaircissant. La peau lisse et éclatante du personnage présenté dans la publicité m'a particulièrement séduite et m'a poussée à acheter ce produit », témoigne Sidonie, étudiante

#### Dépigmentation artificielle: les moyens utilisés

Selon Dr Saka, trois principaux types de produits sont utilisés : les dermocorticoïdes quelle que soit la classe, les composés phénoliques dont principalement l'hydroquinone et les dérivés mercuriels. « Ces produits existent sous différentes formes galéniques: crème, lait, lotion, gel, huile, pommade, sérum, savon et injectable et à des concentrations différentes », explique-t-il. L'utilisation se fait souvent par association de deux ou plusieurs produits.

On retrouve ces produits à la pharmacie mais c'est surtout au marché qu'ils abondent avec tous les risques que cela comporte. En effet au marché, les produits sont souvent de qualité douteuse et parfois de nature inconnue. Pour donner l'impression de respecter les normes internationales de concentration autorisée, les fabricants indiquent sur les boîtes de fausses concentrations de principes actifs. Pire, certains produits ne portent aucune information sur la concentration.

#### Une pratique à risque...

Ceux qui s'adonnent à la dépigmentation, sont loin de se douter des effets néfastes qu'elle peut avoir sur leur santé. Selon Dr. Saka, la pratique peut entraîner deux types de complications: cutanées et extra cutanées.

Les complications cutanées peuvent être mineures ou sé-

vères.

Les complications mineures sont représentées par les dyschromies qui sont des désordres pigmentaires qui constituent un véritable problème esthétique du fait de leur contraste avec le teint clair recherché. Les hyperpigmentations sont souvent localisées à des régions où les produits sont peu appliqués. L'ochronose exogène est l'une des dyschromies irréversibles le plus souvent rencontrée chez les utilisatrices au long cours de produits à base d'hydroquinone. L'utilisation de produits à base de corticoïdes est à l'origine des troubles trophiques. Les vergetures secondaires à la dépigmentation se distinguent par leurs caractères très extensifs et profus et leur chronologie d'apparition concomitante à l'utilisation des produits.

Les complications cutanées sévères dont les infections et l'acné surviennent généralement après l'utilisation de dermocorticoïdes. Les dermocorticoïdes sont également responsables de l'acné chez les utilisatrices de produits réalisant une acné cortisonique. Les dermatoses allergiques constituent également des complications sévères survenant lors d'utilisation de la dépigmentation. Enfin, le carcinome épidermoïde est une complication cutanée grave survenant lors de la dépigmentation en Afrique subsaharienne. Les premiers cas ont été rapportés en 2007 au Sénégal avec une localisation aux zones photo exposées.

Les complications extra cutanées sont des complications graves souvent irréversibles qui surviennent lors de la dépigmentation. L'usage d'un dermocorticoïde en application cutanée sur une surface étendue et durant de longues périodes de ces glucocorticoïdes dans la circulation sanguine. Mais il est difficile d'établir un lien direct entre l'utilisation des produits et des pathologies systémiques qui sont fréquentes au sein de la population et dont la survenue fait intervenir plusieurs autres facteurs favorisants. Les complications cardiovasculaires et métaboliques survenant chez les utilisateurs de produits à base de corticoïdes sont représentées par l'hypertension artérielle, le diabète et le syndrome de Cushing.



Les ravages de la dépigmentation

Les produits à base des dérivés mercuriels sont pourvoyeurs de complications rénales dont principalement le syndrome néphrotique.

« Les complications cutanées peuvent être réversibles si l'utilisateur arrête tôt. Mais les complications extracutanées sont le plus souvent irréversibles ».

### Lagos-Kpanou ou le paradis des produits cosmétiques contrefaits

**L**e long des clôtures du site de l'ancien immeuble central du grand marché, se situe une zone appelée « Lagos Kpanou », ou « woameno simé » (marché de pauvre). On y vend toutes sortes de produits cosmétiques: des déodorants aux pommades en passant par les laits, crèmes et défrisants.

Lagos -Kpanou est un lieu privilégié de rendez-vous des femmes.

C'est vrai que les prix ici sont un peu bas et c'est normal. Ici on pratique les prix du gros. Mais cela ne signifie pas que les produits sont de

Elles viennent s'approvisionner en ces produits dont la plupart ne portent aucune information pouvant renseigner le consommateur.



Il n'y a ni notice ni date de fabrication ou de péremption. Lorsque par miracle, on en trouve, ils sont illisibles. Certains de ces produits sont en réalité de vieilles boîtes récupérées, dans lesquelles sont transvasés des mélanges de nature inconnue. Ces produits sont exposés sur des étals et parfois à même le sol, livrés au soleil et à la poussière. Et pourtant les clients ne se plaignent pas. Certains même se disent sûrs de la qualité des produits. C'est le cas de Mme Zikpi Brigitte, une coiffeuse que nous avons croisée sur les lieux. « Je viens ici pour faire mes emplettes. Je préfère ici parce que je trouve tout ce dont j'ai besoin. Dans mon salon de coiffure, je vends des produits cosmétiques, des bijoux et je fais aussi de la décoration. Pour tout cela, il me faut des produits spécifiques et sur cet alignement je trouve presque tout ce dont j'ai besoin.

qualité douteuse. On ne sait pas toujours d'où ils proviennent mais dans tous les cas mes clientes et moi ne nous sommes jamais plaintes de leur qualité. Il suffit d'être vigilant et de voir la date de péremption des produits avant l'achat », nous confie-t-elle.

« Je suis venue ici pour acheter ma crème et ma poudre du visage. J'y suis venue directement car je savais que je les trouverais. Le prix n'est pas si différent de ceux pratiqués ailleurs; il y a seulement 100 F CFA et 150 FCFA de moins sur la crème et sur la poudre », déclare Sophie, une habituée des lieux.

C'est ainsi que ces femmes se tuent à petit feu en utilisant ces produits qui viennent pour la plupart du Nigeria mais aussi du Ghana.

## Electrification des nouvelles ENI et de la plaine de Mô:

Esso BADOU

### Tournée de la CEET pour s'assurer de l'effectivité des réalisations

**L**es 17 et 18 octobre derniers, le directeur général de la CEET, Dr Gnanédé DJETELI a effectué une tournée qui l'a conduit à Adéta, Sotouboua, Niamtougou et Djarkpanga. Il s'agissait pour M. DJETELI de s'assurer de l'effectivité de l'approvisionnement en énergie électrique des trois nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) d'une part et de s'enquérir de la mise en service de la centrale électrique isolée installée à Djarkpanga dans la plaine de Mô d'autre part.

#### L'électrification des nouvelles ENI achevée

« Je suis satisfait du travail qui a été fait car je constate que mes collaborateurs ont suivi les instructions qui ont été données en ce qui concerne l'alimentation en énergie électrique aux populations... Et nous sommes à pied d'œuvre pour alimenter les écoles dans le délai », voilà ce qu'a déclaré le Directeur de la CEET après les étapes d'Adéta, Sotouboua et Niamtougou où sont installées les nouvelles ENI.

A Adéta, c'est un réseau de 2,3 Kilomètres en Moyenne Tension et de 120 mètres en Basse Tension qui est en cours d'installation. A Niamtougou les travaux consistent en l'installation d'un réseau de 3 kilomètres en Moyenne Tension et 150 mètres en Basse Tension et de 20 mètres en Moyenne Tension et de 150 mètres en Basse

Tension pour Sotouboua. Si les travaux dans les deux premières localités devront s'achever, assure-t-on, avant la rentrée fixée au 27 octobre dernier, ceux de Sotouboua étaient déjà achevés.

Ce réseau profitera aux populations riveraines, la CEET prévoit l'éclairage public des environs des trois écoles. Cette nouvelle réjouit les bénéficiaires. « La joie nous anime parce que l'installation de ce réseau va amener plus de gens dans la localité et va permettre la promotion des activités économiques car l'énergie est au centre du développement », a affirmé, M. ATTILA Komlavi, directeur de l'environnement dans la préfecture de KPELE.

Pour Dr DJETELI, l'installation de ce réseau « entre dans la politique du chef de l'Etat; politique dans laquelle l'énergie prend une bonne place ».

La plaine de Mô sort du noir!

C'est une centrale électrique de 105 KVA avec un réservoir d'une capacité de 5000 litres dans la localité, installée dans le canton de Djarkpanga qui assure depuis le 19 septembre dernier, l'électricité aux populations de la plaine de Mô. Le joyau, dont la gestion sera assurée par l'agence CEET de Bassar, alimente l'éclairage public en attendant les branchements dans les ménages au fur et à mesure des demandes.

« La centrale tourne actuellement à 30 % environ pour l'éclairage public. Dès que nous aurons des abonnés, elle sera davantage fonctionnelle pour atteindre un meilleur niveau de fonctionnement », a expliqué Dr DJETELI. Pour lui, l'installation de cette centrale électrique contribuera au développement de la zone et à mettre la population à l'aise. Les réactions des habitants du milieu prouvent à suffisance les bienfaits de l'électrification pour cette localité autrefois dans le noir.

« Aujourd'hui nous avons accès à l'électricité ici dans la plaine de Mô.



Dr DJETELI, DG de la CEET (Premier à gauche)

C'est une très grande joie qui nous anime. Nous étions dans l'obscurité totale et aujourd'hui nous avons la lumière. Je crois que cette électricité va contribuer au développement de notre localité », a affirmé OURO BAWINAY Tchidjani, un habitant de Djarkpanga

« L'électricité à DJARKPANGA, nous en sommes fiers. Nos enfants connaissent l'électricité pour la première fois et j'en suis très content. Il y a des jeunes qui ont quitté la localité à cause du manque d'électricité mais quand ils reviendront constater l'éclairage, ils s'y installeront sûrement à nouveau. Ça va aider mes enfants à mieux apprendre. Je pourrai suivre les informations sur

les médias et charger mon portable aisément», renchérit TCHALLA Adjanka, un autre habitant.

Le chef canton de Djarkpanga M. Souleymane OURO BAWINAY a, pour sa part, remercié les autorités et promis d'appeler la population à solliciter des branchements et à en faire bon usage.

Notons que ces actions contribuent à l'atteinte des objectifs visés par le second axe (renforcement des infrastructures économiques) de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) initié par l'Etat togolais depuis 2013.

## Fonds d'Assistance aux Filles Victimes de Violences:

Essénam KAGLAN

### Un pas de plus dans la lutte contre les violences faites aux filles

**R**enforcer la capacité des filles à réagir promptement et de manière légale suite à une violence, tel est l'objectif visé par la célébration de Journée Internationale de la jeune fille cette année au Togo. La troisième édition de cette Journée célébrée cette année, a pour thème: « Renforcer les capacités des filles, briser le cycle de la violence ». Une cérémonie marquant l'apothéose des festivités s'est tenue au Palais des Congrès de Lomé ce 23 octobre.

D'après une étude faite par les autorités togolaises en 2010, 92,5 % des filles âgées de 2 à 14 ans, sont victimes d'une ou de plusieurs formes de violence sur le territoire. Ces statistiques justifient au mieux l'investissement des acteurs de la société civile et des gouvernants dans la lutte contre la violence basée sur le genre. En dépit des mesures prises et des actions posées par l'Etat togolais pour l'éradication du phénomène à travers sa législation, le taux de dénonciation reste faible. « Les dénonciations sont inférieures aux cas réels de violence et les sanctions en deçà des dénonciations, il en résulte donc une persistance des cas de violences », a indiqué

au cours de la cérémonie la Ministre Ekoué Dédé Ahoefa de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.

Entre autres causes retenues du mutisme coupable qu'adoptent la victime et son entourage lorsqu'une agression survient, la position sociale de l'agresseur, les pesanteurs socioculturelles, la place donnée à la fille au sein même de la société.

A cet effet, un projet de Fonds d'Assistance aux Filles Victimes des Violences voit le jour grâce à une action conjointe du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme

et de l'Alphabétisation et de ses partenaires techniques et financiers. Ce fonds aura pour rôle de soutenir les victimes de violence tout au long des procédures judiciaires intentées à l'encontre des agresseurs.

« J'invite donc chacun à s'engager résolument dans la lutte contre les violences faites aux filles en encourageant les dénonciations et les sanctions des auteurs en conformité avec nos lois et en contribuant au Fonds d'Assistance Juridique, ainsi nous bâtirons ensemble un Togo à zéro violence faite aux filles », souhaite la Ministre Ekoué Ahoefa.

A l'issue de cette cérémonie, cinq lauréats du concours basé sur l'engagement à la cause de la fille venant des cinq régions du Togo ont été récompensés. Chacun d'eux a reçu une enveloppe de deux millions de francs CFA pour mener à bien son projet. Basés sur la



Les lauréats posant avec les officiels

promotion de l'excellence académique, le leadership de la jeune fille et la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes, les projets sélectionnés bénéficieront d'un suivi de Plan Togo.

Les violences faites aux filles peuvent être de plusieurs ordres. Il existe des violences

sexuelle, physique, psychologique, verbale, économique et institutionnelle.

Cependant, les plus récurrentes sont les violences sexuelle et physique et selon l'OMS, 35 % des femmes ont été victime, au moins une fois dans leur vie, de violence physique ou sexuelle.

## Education:

### Don de kits scolaires aux orphelins et nécessiteux à Aflao Sagbado

L'association «Synergie Internationale des Acteurs pour un Développement Intégral» (S.I.A.D.I) a fait don de kits scolaires à une cinquantaine d'orphelins et de nécessiteux du canton d'Aflao Sagbado le 24 octobre dernier. La remise des kits a eu lieu dans l'enceinte de l'EPP WOUGOME DEKPO.

Par ce geste, les responsables de S.I.A.D.I, entend contribuer à la scolarisation des ces enfants qui manquent jusqu'au plus élémentaires des matériels scolaires.

Outre ce don, une prise en charge totale sera assurée aux bénéficiaires âgés de 5 et 9 ans durant l'année scolaire.

La joie et la satisfaction étaient au comble chez les bénéficiaires. Après avoir remercié et félicité les généreux donateurs, le chef canton d'Aflao Sagbado

a exhorté les bénéficiaires à une bonne utilisation des kits. Ils les a ensuite encouragés à prendre les études au sérieux afin de rendre fructueux tous les efforts contribuant à leur éducation. «Vous avez une obligation de résultat», leur a-t-il lancé

KWESSI Esther, une des bénéficiaires s'est voulue rassurante. « Bien que la plupart d'entre nous soient des orphelins de père et de mère, aujourd'hui nous savons pouvoir compter

sur votre jeune association. Tout en vous remerciant, nous promettons de rendre fructueux tous vos efforts », a-t-elle déclaré toute émue.

Un peu moins d'un million de francs CFA, c'est le coût des kits, selon M. Francis TOULEASI, président de S.I.A.D.I.

Faisant un rapprochement avec le mois du civisme, M. Kankoue ADAMAH, représentant du ministre des Enseignements Primaire et Secondaire a estimé que le geste de l'ONG S.I.A.D.I était un acte civique. Il «concourt à la politique de renforcement de l'éducation de notre pays et doit être un exemple à suivre par d'autres structures. De telles



Le président de SIADI remettant les kits aux élèves

initiatives durant ce mois dédié au civisme, sont encourageantes voire à féliciter», s'est-il félicité.

Esso BADOÛ

## Le Ministère en charge de la Planification ouvre ses portes au public

Depuis le 27 octobre, le Ministère de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT) était sous les feux des projecteurs, ceci à travers des journées portes ouvertes et un forum national sur la Planification

Les journées portes ouvertes qui se sont tenues les 27 et 28 octobre dans l'enceinte du CASEF à Lomé ont été une occasion pour les différentes structures du ministère d'entretenir le public sur leurs activités.

« Le ministère de la Planification est au service des autres administrations de l'Etat et se doit de rechercher la performance... Beaucoup de citoyens ne connaissent pas les activités du ministère et le public n'est pas situé sur le système de planification que mène le ministère aujourd'hui... Nous avons besoin de clarifier la situation pour que le citoyen suive le travail que nous faisons», a expliqué M. Mawussi Djossou Sémondji, ministre en charge de la Planification.

Quant au forum sur la planifi-

cation, il se tient depuis mardi dernier et ce jusqu'à demain, à l'hôtel Sarakawa. « C'est une étape importante du chantier de reconstruction du Système National de Planification (SNP) dans lequel s'est engagé le ministère », explique-t-on du côté du MPDAT. Les travaux de cette rencontre, précise-t-on, vont permettre aux acteurs du développement national de revisiter la mémoire du vaste chantier de planification au Togo afin de bâtir un SNP rénové.

Membres du gouvernement, société civile et plusieurs personnes ressources étrangères prennent part à ce forum.



Le ministre Sémondji face à la presse

## Lutte contre la poliomyélite au Togo : la 13e campagne de vaccination lancée

Du 31 octobre au 2 novembre prochain, se déroulera, sur toute l'étendue du territoire, la 13ème campagne de vaccination contre la poliomyélite

Ladite campagne touchera, sur le plan national, environ 1 286 716 enfants dont 242 000 pour Lomé commune selon la direction de la santé régionale Lomé Commune.

Cette campagne sera couplée de l'administration de la vitamine A et du déparasitage à l'Albendazole selon les âges.

« Le vaccin polio oral sera administré aux enfants de 0 à 5 mois, de 6 mois à 11 mois recevront le vaccin et la vitamine A et les enfants de 6 à 59 mois recevront les trois c'est-à-dire, le vaccin, la vitamine A et l'albendazole », précisent les responsables du ministère de la santé.

Durant ces trois jours, les agents vaccinateurs passeront dans les maisons, églises et lieux publics pour administrer le vaccin aux enfants.

En prélude à cette campagne, qui se déroule en synchronisation avec 15 autres pays de



Un enfant recevant le vaccin (Photo d'archives)

l'Afrique, une séance d'information et de sensibilisation a eu lieu lundi dernier à l'endroit des leaders d'opinion, les chefs traditionnels et religieux.

La poliomyélite est une maladie très contagieuse provo-

quant en quelques heures.

L'administration à plusieurs reprises (4 doses au moins) du vaccin anti-poliomyélite confère à l'enfant une protection à vie



## Journée mondiale de l'Énergie : Le Togo résolument tourné vers l'Énergie renouvelable

✎ Raphael DJAMESSI

**S**ecteur de l'Électricité au Togo : bilan et perspectives », c'est autour de ce thème que se sont déroulées le mercredi 22 octobre, les manifestations marquant la célébration de la Journée mondiale de l'Énergie au Togo. C'est Kpalimé, chef-lieu de la préfecture de Kloto qui a été choisi pour abriter les manifestations.

Tout a commencé par une série de visites dont la première à Agrippa Todji, un petit village au Sud-est de Kpalimé, où une délégation conduite par le Ministre des Mines et de l'Énergie M. Dammipi Noupokou, a pu visiter le Kiosque solaire de la localité réalisé par « SOLERGIE » une société spécialisée dans la production des lampes solaires. La délégation s'est ensuite rendue à la centrale hydraulique de Kpimé.

Les manifestations se sont poursuivies par une cérémonie sur l'esplanade de la mairie de la localité ; occasion pour le ministre de présenter le bilan de la situation énergétique de notre pays depuis 2005 et les nouveaux défis à relever dans le secteur. La situation, selon le ministre des Mines et de l'Énergie, a beaucoup évolué depuis 2005. « De 18% en 2005, le taux d'électrification est passé à 27,62% en 2013 sur le plan

national dont de 30 à 50% en milieu urbain et de 2 à 6% en milieu rural. La dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur est passée de 80% à 63% dans la même période. L'éclairage public a connu également une évolution spectaculaire en passant à près de 197km pour les centres urbains et 353km pour les localités rurales(...). 18 projets d'un montant de 36 milliards de F CFA dont 4 milliards directement financés par l'Etat et 31,5 milliards par les financements extérieurs ont permis d'atteindre ces résultats » a-t-il déclaré.

Néanmoins, l'accroissement des besoins en énergie et l'amoin-drissement continu des réserves d'énergie fossile, a-t-il reconnu, empêchent -et ce malgré le progrès réalisé par le Togo- l'accès à l'énergie pour tout gage du développement. Il convient, a précisé le ministre, de « trouver ensemble les moyens de

satisfaire les besoins en énergie des populations respectives sans compromettre notre avenir commun ». En d'autres termes, il s'agira d'orienter les initiatives tendant à promouvoir l'accès à l'énergie vers une perspective durable : les énergies renouvelables. Dans ce sens, les actions futures du gouvernement, a-t-il précisé, viseront entre autres à installer des kits solaires photovoltaïques dans certains ménages ; à éclairer six (06) salles de classe, cultes religieux, dispensaires dans chaque localité ; à installer des lampadaires solaires sur les places publiques ... en vue « d'élever de 10% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays d'ici 2020 » a conclu le ministre avant de convier toute la population à adopter des comportements éco-responsables et à proscrire les actes destinés à soustraire indument l'énergie électrique des systèmes de comptage.

L'Etat togolais est appuyé dans ses actions en vue de l'atteinte de l'objectif « l'énergie pour tous » non seulement par les partenaires internationaux comme l'Union Européenne,



Ministre des Mines et de l'Énergie prononçant son discours

l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD)... mais aussi par les sociétés complémentaires aux initiatives d'électrification comme « SOLERGIE » qui met à la location des habitants des localités rurales où elle est implantée des lampes solaires rechargeables contre une rémunération mensuelle de 500F CFA par lampe y compris les frais d'entretien. Ces lampes sont utilisées non seulement dans les ménages mais aussi dans les dispensaires et la société est déjà présente dans la région des plateaux-où elle a mis sur pied un réseau

de 119 kiosques avec près de 10.600 lampes par kiosques, dans la région centrale et bientôt dans la région des savanes. Selon le Directeur de la société M. Kristof DOM, le nombre d'utilisateurs des lampes solaires dans la région des plateaux et dans la région centrale, est estimé à 40.000.

La journée mondiale de l'énergie a été instituée en 2012 par l'Assemblée Générale des Nations Unies au forum sur l'Énergie qui s'est tenue la même année à Dubaï aux Emirats Arabes Unis.

M A R T A N E F A S H I O N

Situé à 100m à gauche sur les pavés de Iomégan après les feux tricolores

TEL: 91-37-77-99 / 22-43-52-83

## Projets d'infrastructures de l'UE au Togo: 72 milliards FCFA investis depuis 2008

Albert AGBEKO

**L**e 21 octobre dernier, la Délégation Spéciale de l'Union au Togo a présenté aux professionnels des médias les grands projets financés par l'Union Européenne (UE) et échangé avec ceux-ci sur les différentes activités menées par l'institution en matière d'infrastructures au Togo. Au total cent-dix millions d'euros soit environ 72 milliards de F CFA ont été investis en infrastructures depuis la reprise de la coopération en 2008 entre l'Union Européenne et notre pays. Cet investissement a permis le financement d'une douzaine de projets consistant à doter les populations d'infrastructures dans plusieurs domaines.

Les différents projets financés par l'Union Européenne depuis 2008 au Togo visent essentiellement, selon M. Lénaïc GEORGELIN chef de Section Infrastructure de la Délégation, à améliorer le cadre de vie des Togolais, tout en contribuant à la croissance économique du pays. Ces projets touchent plusieurs secteurs notamment celui du transport routier, de l'eau et de l'assainissement, de l'Énergie, de l'environnement, de l'aménagement urbain, de l'agriculture... et sont conduits à Lomé ainsi que dans dix (10) autres villes de l'intérieur du pays.

De tous les secteurs concernés, celui de l'eau et de l'assainissement ainsi que celui de l'Énergie concentrent à eux seuls 93,63%

de l'investissement total avec des financements respectifs de 73 millions d'euros et 30 millions d'euros, selon les données de la Délégation. Parmi tous les projets, le plus important en termes d'investissements est le Projet d'Aménagement Urbain au Togo (PAUT) qui a été réalisé en deux phases.

Vingt-un millions et quarante trois millions d'euros - soit 14 et 28 milliards de F CFA - ont, en effet, été investis pour la mise en œuvre respectivement du PAUT I et du PAUT II. L'objectif, selon la Délégation, est de réduire durablement le risque d'inondation et améliorer l'environnement urbain à travers la mise en place d'infrastructures dans les zones ciblées,

l'aménagement d'une nouvelle lagune à l'Est du Lac de Bè et la construction d'un nouveau réseau d'assainissement.

Parmi les autres projets phares financés par l'UE, on peut citer le Programme d'Eau et d'Assainissement pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (PEA-OMD) avec un investissement de 11 milliards de F CFA ; la construction du poste de contrôle juxtaposé de Noépé pour 7 milliards de F CFA ou encore les projets d'électrification transfrontalière dont l'investissement s'élève à 3,1 milliards de F CFA. Il faut noter par ailleurs qu'outre l'installation des infrastructures dans les zones ciblées, des forma-



Table d'honneur lors de la conférence de presse

tions en renforcement de capacités sont aussi dispensées aux populations censées gérer ces infrastructures, ceci dans une approche participative.

Les données recueillies auprès de la Section Infrastructures de la Délégation de l'UE au Togo esti-

ment à 7% la portion de Togolais qui ont eu accès à l'eau potable grâce aux infrastructures financées par l'Union Européenne, et à 3,5% la portion de Togolais qui bénéficient des infrastructures d'assainissement financées par la même institution.

## Au centre d'une formation des patrons de presse à Kpalimé : La nécessité du professionnalisme

La Rédaction

**L**e Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) continue ses séances de formations à l'intention de ses membres. En effet, une quarantaine de patrons de presse, venus de toutes les régions du Togo, suivent depuis mardi dernier à Kpalimé, environ 120 km au nord-ouest de Lomé, une formation axée sur le thème : « Journalisme, nécessité d'un professionnalisme ».

Les travaux ont été ouverts par le vice-président de la HAAC, M. Donko Balogou qui avait à ses côtés M. Kossi Tinaka, secrétaire général du ministère de la communication. Les autorités locales étaient également présentes.

« Nous sommes à Kpalimé pour répondre aux préoccupations majeures de la nécessité du professionnalisme. A travers cette nécessité, nous allons aborder la question de la régulation et de la co-régulation et débattre de la structuration des organes de presse, de la convention collective et réfléchir sur le devenir de la presse », a déclaré M. Donko. Selon, le représentant de l'institution de régulation de la presse togolaise, aujourd'hui, le professionnel des médias est tenu d'exercer son métier dans le respect des normes de la profession et dans la limite des prérogatives qui lui sont accordées.

Abondant dans le même sens, M. Tinaka, a lancé à l'endroit des participants : « Votre métier se doit d'être guidé par une conscience professionnelle et un sens de responsabilité accrue. Il y a également nécessité de contribuer à réorganiser les différentes structures de la presse togolaise en vue de les hisser au rang des grandes et meilleures entreprises de presse sur le plan national et international ».

La presse togolaise, plurielle et diverse, est souvent critiquée pour son parti pris, son manque de rigueur et de professionnalisme, ainsi que la violation régulière des règles d'éthique et de déontologie. Or, après avoir joué un rôle primordial dans le processus démocratique et l'instauration de l'Etat de droit, elle doit continuer aujourd'hui à contribuer à la construction d'une société moderne, libre, démocratique, apaisée et développée. Elle n'y



Les participants à la formation

parviendra qu'en se professionnalisant davantage, dans le strict respect du Code de la Presse, mais aussi des règles d'éthique et de déontologie. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette formation. L'objectif est l'appropriation par les patrons de presse de la nécessité du professionnalisme dans leurs rédactions. Il s'agit aussi de les aider à répondre aux questions auxquelles ils sont confrontés au quotidien.

C'est pourquoi, M. Jean-Paul Agboh-Ahouélé, le président du CONAPP, a insisté davantage sur le professionnalisme qui permettra à la corporation, non seulement de mieux s'insérer dans le tissu socio-économique, mais

également d'assurer son rôle pour une société libre, démocratique et développée.

« C'est ensemble que le pari de la professionnalisation sera tenue », conclut-il.

« La presse dans l'ensemble des pays des pays africains fait face aux défis liés au professionnalisme. Or, le professionnalisme est un pilier essentiel de ce métier qui permet une presse de qualité capable d'asseoir son indépendance à la fois sur le plan éditorial, financier, capable de faire un travail de qualité, et capable d'avoir une offre éditoriale importante », reconnaît M.

Seidik ABBA, Journaliste-Ecrivain, Ex-Rédacteur en chef du

magazine Jeune Afrique.

Cette formation entre dans le plan stratégique 2014-2015 du CONAPP qui porte sur « l'Appui et l'Accompagnement à la Professionnalisation des Organes de Presse ».

Plusieurs communications animées par d'éminents journalistes à savoir Christian EBOULE, Rédacteur en chef TV5 Monde (France) ; Seidik ABBA, Journaliste-Ecrivain, Ex-Rédacteur en chef du magazine Jeune Afrique (France) ; Mamadou WANE, Directeur de Publication du quotidien Enquête, (Sénégal) ; Noël TADEGNON, Journaliste, correspondant de l'Agence de Presse Reuters (Togo) sont au menu de cette formation ; M. Abdoulaye Yaya Magistrat, Président de la chambre judiciaire de la Cour Suprême et président du présidium des Etats Généraux de la presse.

Cette rencontre intervient après celle du 8 octobre dernier à Lomé à l'intention d'une trentaine de patrons de presse sur les notions de gestion et de leadership d'entreprise.

## Campagne condomize: Contre le VIH-SIDA et les IST

✎ Albert AGBEKO

### L'UNFPA et ses partenaires à l'abordage!

**L**a campagne de sensibilisation et de distribution de préservatifs « condomize » qui se déroule sur l'espace aménagé pour la fête de la bière, est entrée dans sa troisième semaine le 24 octobre dernier. Cette date du 24 octobre dédicacée « Journée des Nations Unies », en rappel à la date de création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), a été choisie par la Représentante-résidente du système des Nations Unies au Togo, Mme Khar-diata Lo N'DIAYE pour visiter le stand du « condomize ». Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en partenariat avec le Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles (CNLS-IST) sont les initiateurs de cette campagne dont le but est de mieux faire connaître les préservatifs masculins et féminins, promouvoir leur utilisation et contribuer à la réduction des cas de grossesses non désirées et de contamination au VIH et IST.

La Représentante-résidente du système des Nations Unies a saisi cette tribune pour lancer un appel à la mobilisation contre le VIH/SIDA et toutes les maladies liées aux IST. « La bonne nouvelle est que nous pouvons vaincre définitivement le VIH/SIDA. Ça ne dépend que de nous, individuellement et collectivement », a-t-elle laissé entendre, insistant sur l'utilisation des préservatifs masculins et féminins qui demeurent une « arme très efficace », selon elle. « L'utilisation des préservatifs nous protège systématiquement contre le VIH et les maladies sexuellement transmissibles et protège également notre partenaire, mais encore contribue forcément au développement de notre pays et au développement du monde », a insisté Mme LO NDIAYE avant d'appeler la population à se joindre à la mobilisation pour gagner le combat engagé depuis trois décennies contre le VIH/SIDA : « Mobilisons-nous, continuons le combat contre le VIH/SIDA », a-t-elle conclu.

Cette intervention a été suivie d'une causerie-débat sur le thème: « Condomize ! et marketing social » et animée par Population Service International (PSI). Pour le représentant-résident du PSI au Togo, M. Kuassi Kontevi, le PSI s'est associé à cette campagne parce qu'elle se trouve dans la ligne droite de ses activités à savoir la distribution des préservatifs, leur disponibilité et leur accessibilité à travers tout le pays. Les jeunes, couche la plus vulnérable de la population, sont ciblés dans les actions de cette institution spécialisée dans le marketing social.

Définissant le marketing social comme l'utilisation des principes et techniques du marketing commercial pour mettre à la disposition des populations à faible revenu des produits et services à coûts réduits, M. Kuassi a précisé cependant qu'il y a une différence entre le marketing social et le marketing commercial. Cette différence se trouve au niveau du but visé par chacun, a-t-il fait remarquer. Si le marketing social

visé le bien-être de l'individu, ou de la société, le marketing commercial par contre, recherche avant tout le profit de l'entreprise. Dans ce sens, poursuivra-t-il, « la campagne « condomize » est du marketing social car son objectif est la promotion du préservatif masculin et féminin pour la prévention du VIH, des IST et des grossesses non désirées. Cet objectif est fondé sur l'analyse épidémiologique du VIH au Togo. De cette analyse découle un ciblage de la population togolaise, un positionnement avec un message clé « Mon pote met ta capote ».

Le produit « condomize » fait avec des emballages attrayants et du latex de différentes couleurs entrent dans cette stratégie, sans oublier la stratégie de communication, note M. Kuassi. « Notre message, nous le réaffirmons, c'est l'utilisation systématique des préservatifs à chaque fois que les jeunes sont amenés à avoir des rapports sexuels. C'est ce que nous recommandons et nous avons des activités spécifiques vis-à-vis de cette cible », a-t-il conclu.

Le mercredi 22 octobre, M. Simplice Anato, directeur de l'ONG « Arc-en-ciel », a entretenu le public sur le thème : « Condomize ! tous ensemble ». De son exposé, il ressort que l'âge moyen du premier rapport sexuel chez les jeunes au Togo est de 17 ans. 8,8% des garçons ont eu leur premier rapport sexuel avant 15 ans contre 24% des filles. Par conséquent, M. Anato, a appelé la population en général et les jeunes en particulier, à soutenir cette campagne et à utiliser systématiquement les préservatifs dans les rapports sexuels. Il s'est particulièrement appesanti sur les cas des professionnels de sexe et les homosexuels. Se fondant sur une étude, le directeur de l'ONG « Arc-en-ciel », a révélé que 60% des professionnels du sexe dont l'âge est compris entre 15-19 ans, ont eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans contre 7% dans la tranche d'âge de 40 ans et plus. Selon la même étude, le nombre moyen de

clients reçus par semaine par les professionnels de sexe est de 37. Par ailleurs, environ 13% de ces professionnels sont infectés par le VIH SIDA.

L'étude s'est également intéressée aux homosexuels. Elle permet de lever un coin de voile sur ce que vit cette couche sociale. A l'analyse, on en retient qu'entre 5 et 21% des homosexuels du Togo utilisent systématiquement des préservatifs lors de leur rapport sexuel. Bien que le taux d'utilisation des préservatifs soit faible au sein de ce groupe, 90% d'entre eux ont déclaré connaître un lieu de dépistage. Toutefois, la grande partie avoue ne pas connaître le statut sérologique de leur partenaire. Quant au taux de prévalence du VIH-SIDA, il est de 29,8% chez les homosexuels du Togo, toujours selon l'étude. Bien avant ces activités, un peu plus tôt dans la mi-journée, une caravane constituée de volontaires et de divers partenaires impliqués dans cette campagne a sillonné les artères de la capitale.

Le samedi 25 octobre, la tribune a été dressée au Réseau des Associations des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (RAS+). M. Dogla Kokouvi Augustin, le président de l'Association, a entretenu l'assistance sur les discriminations et les stigmatisations dont font l'objet les Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH).

Selon une étude réalisée en 2013, 28% des PVVIH ont refusé de travailler, 35% ont refusé de poursuivre les soins médicaux, et 2/5 de ces personnes subissent des discriminations. Cette étude selon le président de RAS+ illustre bien les difficultés que rencontrent ces PVVIH dans leur vécu quotidien et qui ont pour noms : violences verbales et physiques, refus d'envoyer son enfant à l'école, refus d'assistance sociale. Ce qui fait dire à M. Dokla que ce n'est pas la PVVIH qu'il faut craindre mais le virus. « Mais très souvent, les gens ont l'habitude de craindre les PVVIH en ne leur offrant pas les



Un volontaire faisant la démonstration du port de préservatif devant le public

soins adéquats dont elles doivent bénéficier en raison de leur statut. Et c'est là notre mission, d'intervenir en luttant contre ces aspects par la sensibilisation sur les médias, en faisant des campagnes d'affichage et en intervenant dans les groupes organisés », déclare-t-il. Pour finir, M. Dokla a lancé un appel, d'une part en direction de la population pour qu'elle considère les PVVIH comme des personnes à part entière, et d'autre part, en direction du gouvernement, à qui, il demande l'application effective des mesures antidiscriminatoires envers ces personnes.

Dimanche 26 octobre, c'était le tour de la plateforme des organisations de la société civile de lutte contre les IST/VIH et le SIDA au Togo de clore une semaine d'activité sur le stand de « condomize ». Le thème retenu pour la circonstance était « Condomize ! et force d'actions pour le mieux-être des adolescentes et des femmes ». Pour le Coordonateur Amegee Lambert, la Plateforme s'est associée à cette campagne parce qu'elle est une occasion de toucher le maximum de personnes pour un changement de comportement.

Parlant du thème, M. Amegee a confié que les associations membres de la Plateforme mènent des activités de mobilisation qui touchent essentiellement les jeunes mais elles ne se limitent pas uniquement à cette couche sociale. Les femmes aussi sont prises en compte, a-t-il insisté avant de poursuivre qu'en matière d'offre de services, les services sont gratuits pour les jeunes. « Donc tout jeune qui a contracté une IST on lui donne gratuitement les médicaments

pour se soigner mais il arrive parfois que des femmes ou des hommes qui sont en dehors de cette tranche arrivent. Dès fois, on les soigne, on les réfère aux Unités de Soins Périphériques (USP) », a-t-il souligné. Plusieurs artistes dont Almok, Bishish Mola, Adjaho Junior, Poundy Cissé, ont apporté leur soutien à la campagne en agrémentant les stands par leurs prestations.

Notons que c'est le 10 octobre dernier que la campagne « Condomize Togo » a été lancée à Lomé par le Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST (CNLS-IST) avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Durant les vingt-quatre jours de campagne, la cinquantaine de volontaires engagés vont distribuer gratuitement plus de 2 millions de préservatifs masculins et 200 000 préservatifs féminins et sensibiliser les visiteurs notamment les jeunes de 15 à 35 ans, faire des entretiens individuels sur l'importance et la bonne utilisation des préservatifs masculins et féminins.

L'initiative « Condomize ! » a vu le jour à l'occasion de la Conférence Internationale sur le SIDA tenue en 2010 à Vienne, dans le cadre d'un partenariat entre l'UNFPA et le « Condom Project », en étroite collaboration avec la Croix Rouge des Bahamas, DKT International, une ONG de marketing social, la Female Health Company, la Société Internationale du SIDA et l'ONUSIDA. Les campagnes « Condomize ! » ont été initiées pour faire mieux connaître les préservatifs masculin et féminin, promouvoir leur utilisation, renforcer la programmation complète des préservatifs (CCP).

## AYOUGUELE Kudjukabalo, cordonnier :

Albert AGBEKO

« C'est sur l'économie tirée de la cordonnerie que reposent mes études »

**I**l y a encore quelques années, la cordonnerie paraissait dans la mentalité de plusieurs Togolais, un métier avilissant ; un préjugé renforcé par le fait qu'une bonne partie des personnes exerçant ce métier sont des handicapés. Cette perception va progressivement changer surtout avec l'arrivée au Togo des «shoe makers» ghanéens qui ont fait fortune dans ce métier.

L'apport de la cordonnerie n'est pas négligeable pour ceux qui l'exercent. Il contribue parfois à entretenir l'espoir et le rêve comme chez AYOUGUELE Kudjukabalo, étudiant en semestre V et VI en Faculté de Droit de l'Université de Kara.

Sans ce métier, le futur juriste, aurait abandonné ses études depuis longtemps. C'est en tout cas ce qu'il nous confie. Issu d'une famille modeste, ce métier à un moment donné, a constitué pour lui un fonds de financement de ses études. « A un certain âge, on ne peut plus continuer à tendre la main à ses parents; on devient responsable. A l'université nous avons des documents à acheter, des photocopies à faire, des frais d'inscription à payer et d'autres

choses encore. Face à toutes ces dépenses surtout celles liées aux études, ce métier constitue pour moi une aide financière substantielle », avoue M. Kudjukabalo. Et quand on demande à l'étudiant d'où lui est venue l'idée d'exercer ce métier, sans hésiter, il répond que la cordonnerie a été pour lui « une inspiration » qui lui a permis de se prendre en charge dans un milieu réputé difficile, surtout lorsqu'on est issu de famille modeste. « Sincèrement ce métier nourrit son homme, il faut seulement la détermination. Ce n'est pas un métier à négliger. Je sais ce que je gagne dans ce travail », confie-t-il.

C'est en classe de troisième que Kudjukabalo découvre véritablement la cordonnerie. A ses débuts,

il faisait du porte à porte à la recherche de chaussures à réparer. Avec le temps il décide d'en faire un métier. Il obtient alors un financement du Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) qui lui a permis d'ouvrir un atelier à Kara.

« J'ai aujourd'hui mon propre atelier et je compte pouvoir me faire un nom dans le pays et dans la sous-région », rêve-t-il.

Si avant, le jeune entrepreneur se ravitaillait chez les détaillants de la ville de Kara, aujourd'hui, avec ce financement, il s'approvisionne directement à Lomé, ce qui lui permet de dégager une marge bénéficiaire plus consistante. Kudjukabalo reconnaît que ce n'est pas facile de concilier les études et la cordonnerie mais n'entend pas abandonner l'un au profit de l'autre. « C'est sur l'économie tirée de la cordonnerie que reposent mes études car vous n'êtes pas sans savoir que les études nécessitent de l'investissement », dit-il.



voyant faire la cordonnerie, ils se demandent si quelqu'un comme moi avec son niveau d'étude, n'a rien trouvé mieux à faire. Mais s'ils savaient ce que je gagne dans ce métier, ils changeraient de langage ». Les difficultés d'ordre social ont certainement forgé un caractère de combattant chez notre étudiant-cordonnier qui est un « touche à tout ». Dans son

enfance, nous a-t-il dit, il a exercé plusieurs activités notamment le petit commerce et la forge sans oublier la chasse et l'agriculture. Son seul regret, c'est surtout le regard des Togolais et particulièrement de ses camarades étudiants sur ce qu'il fait. « Le Togolais ne considère pas ce travail. En te

enfance, nous a-t-il dit, il a exercé plusieurs activités notamment le petit commerce et la forge sans oublier la chasse et l'agriculture.

# TOYOTA =

# 100% CFAO

## 100%

**GARANTIE CONSTRUCTEUR**



## 100%

**PIÈCES D'ORIGINE**



Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00  
claotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



## Mise en œuvre des recommandations de la CVJR :

✎ Raphael DJAMESSI

### Le PASCRENA joue sa partition dans la réconciliation nationale

**F**ais ta part ! » ; c'est par cette exhortation que Mgr Nicodème Barrigah, alors Président de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), invitait tous les Togolais à jouer leur partition pour une réconciliation nationale effective dans notre pays. C'est dans la lignée de cette exhortation que le Projet d'Appui à la Société Civile et à la Réconciliation Nationale (PASCRENA) a lancé, avec le concours de l'Union Européenne en octobre 2013, un appel à projets pour la réconciliation nationale. Vingt six (26) projets, financés à hauteur d'environ 300 millions de F CFA par l'Union Européenne, seront retenus à l'issue de cet appel ; projets dont quelques uns ont été présentés au public lors d'une rencontre le jeudi 23 octobre entre les acteurs de la société civile et les autorités gouvernementales.

Faire connaître le contenu de ces projets aux autorités avant qu'ils ne leur soient soumis, tel est selon les responsables du PASCRENA, l'objectif de la rencontre tenue dans les locaux de la Délégation de l'Union Européenne (UE) et qui a vu la participation de l'Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, M. Nicolas Berlanga MARTINEZ, des membres du gouvernement, entre autres le ministre des Droits de l'Homme et de la Consolidation de la Démocratie M. Amadou Yacoubou et son collègue de la Planification, M. Mawussi Djossou Sémondji, ainsi que des acteurs de la société civile.

Il a été essentiellement question pour les différents acteurs de la société civile, de présenter quelques uns des différents projets retenus dans la région maritime aux autorités publiques et d'échanger avec ces dernières.

« Cette rencontre nous a permis d'échanger sur le contenu des 26 projets qui vont dans le sens de

la mise en œuvre des recommandations de la CVJR, et sur les démarches à entreprendre pour donner plus de chance à la réussite de ces projets ; c'est aussi une manière pour tous les acteurs d'avoir le même niveau d'informations », a estimé, M Mawussi Djossou Sémondji. Il a ensuite expliqué que les différents projets retenus sont basés sur les recommandations de la CVJR, « recommandations dont la mise en œuvre est essentielle pour le gouvernement togolais. Il nous faut alors utiliser tous les éléments, tous les indicateurs nationaux pour réussir leur mise en œuvre et en ceci, travailler avec les acteurs de la société civile nous sera très utile », a-t-il indiqué.

Pour M. MARTINEZ, en finançant ces projets à travers le PASCRENA, l'UE aspire à contribuer à faire jouer à la société civile son rôle de passerelle entre les populations et les décideurs ; mais aussi son rôle de canal par lequel les populations participent au développement de leur milieu

et de leur pays. « La société civile se doit de donner la parole à ceux qui ne l'ont que chaque 4ans ou 5 ans lorsqu'ils choisissent leurs représentants à travers les urnes. Elle doit exister entre les différents élections et c'est ce que la PASCRENA a fait à travers cette idée de plaidoyer qui donne voix à l'ensemble des organisations non gouvernementales et qui facilite la participation de tous au développement (...) et pour cela, ne vous en doutez pas, il y aura une suite de ce programme ; il y aura un PASCRENA II », a conclu le Chef de la Délégation de l'UE au Togo.

#### Les projets présentés

Les 26 projets retenus sont tous des projets de plaidoyer et ont essentiellement trait aux thématiques liées au foncier, à la chefferie traditionnelle et à l'emploi pour tous. Ils sont repartis en raison de trois (03) pour la région des Savanes, six (06) pour celle de la Kara, quatre (04) pour la région Centrale et des Plateaux et neuf (09) pour la région Maritime. Seuls trois des



Echange de documents entre les autorités et les acteurs de la société civile

neuf projets retenus dans la région Maritime ont été présentés.

Il s'agit du projet de l'ONG Centre Aide Femmes et Enfants (CAFE), celui de l'ONG Partages et Actions en Synergie pour le Développement (PASYD) et celui du Groupe de Réflexions et d'Actions pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD). Le projet de l'ONG CAFE présente un plaidoyer pour l'accès des femmes au foncier principalement dans la préfecture de Vo et celle de l'Avé. L'objectif visé est d'arriver à la prise des mesures légales pour favoriser l'accès des femmes à la terre en vue de permettre leur autonomisation. Pour ce qui concerne le PASYD, le projet porte sur le plaidoyer pour un accès équitable aux emplois publics et privés pour tous au Togo.

Quant au GRAD, son projet vise à restaurer la dignité de la chefferie traditionnelle au Togo conformément à la recommandation N°27 de la CVJR.

Lancé en 2012 et financé par l'Union Européenne, le PASCRENA vise quatre objectifs : améliorer le cadre juridique de la société civile au Togo, renforcer les capacités pour la professionnalisation des Organisations de la Société Civile, améliorer la concertation entre les organisations de la société civile entre elles-mêmes et entre elles et l'Etat, et appuyer les organisations de la société civile pour leur permettre de jouer leur partition dans la réconciliation nationale au Togo.



Togotelecom

## COMMUNIQUE

**TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.**

**TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.**

LA DIRECTION GENERALE

## Vieilles gloires du sport togolais: (3<sup>ème</sup> partie)

✎ Kossi THEMANOU

### KANDE-DIABO Marguerite, l'athlète qui continue d'inspirer

**S**portive pluridisciplinaire, Marguerite KANDE-DIABO fut une figure emblématique du volleyball togolais dans les années 70. Comme la majorité de ses coéquipières, l'ex passeuse de l'équipe nationale a su facilement concilier le sport de haut niveau et les études voire la vie professionnelle. Dans cet article, le troisième de la série consacrée aux vieilles gloires du sport togolais, nous revenons sur le parcours ainsi que sur les facteurs de la réussite de celle qui a été pour beaucoup de volleyeuses togolaises, un modèle.

#### Un destin de sportif

«Le sport et moi, nous nous sommes liés très tôt. Déjà à huit(08) ans, je visitais les terrains de divers sports », raconte Mme KANDE-DIABO.

Fille d'un expert comptable et grand sportif, Marguerite KANDE-DIABO, née le 31 Août 1958 à Kpalimé, a pratiqué le volleyball, le handball, le basketball et la natation. Mais le volleyball était très rapidement devenu sa spécialité. «Au collège, elle disputait les compétitions interscolaires de plusieurs sports de main. Dans le temps, bien que Foyema, le père de Marguerite fut basketteur de l'Etoile Filante, le professeur NOGLO, entraîneur de l'équipe de volley du collège protestant a su la convaincre », confie un membre de la Fédération Togolaise de Volleyball. En effet, au début des années 70, Mme KANDE-DIABO s'est inscrite en équipe de volley de l'Etoile Filante. Quelques mois plus tard, elle sera convoquée en équipe nationale, où elle servira durant une dizaine d'années. Malgré sa petite taille, (à peine 1mètre 60), Marguerite a pu s'imposer grâce à la précision de ses passes, à la technicité et à la délicatesse de

son jeu. Des jeux de Nairobi aux jeux de Lagos en passant par ceux universitaires, l'ex-passeuse était de toutes les compétitions. Sa réussite sociale, Marguerite le doit au volley ball, ce sport à qui elle a tant donné et qui le lui a bien rendu « *Le volleyball m'a apporté beaucoup de choses : fille unique, je lui dois mon intégration et mon épanouissement sur divers plans. J'avoue que le volleyball me plaisait bien, mais aujourd'hui je l'adore* », avoue-t-elle.

En effet, après sa participation à une compétition sous-régionale au Burkina en 1976, l'athlète fut appelée pour un test de recrutement. « *Jusqu'à ce jour, je suis marquée par le convoi exceptionnel organisé par les autorités sportives d'alors pour le rapatriement de ma modeste personne afin que je puisse rallier la France pour mon test de recrutement. C'était simplement honorable* », nous confie-t-elle tout émue. A l'issue du test, elle sera recrutée comme hôtesse de l'air dans la compagnie aérienne "Air Afrique". Elle y exercera durant 22 ans sans pour autant abandonner sa passion pour le sport.

Marguerite a pu associer sa vie estudiantine et celle sportive de

1970 à 1978, puis celle sportive et professionnelle jusqu'en 1984. Celle qui fut entre temps joueuse d'Agaza volleyball club a eu droit à des privilèges. Mais beaucoup de facteurs extérieurs ont favorisé son riche parcours.

#### Les facteurs du succès

Combiner les études et le sport n'était pas chose aisée pour la jeune Marguerite. Mais l'assistance des parents et la détermination de la jeune fille ont favorisé sa carrière sportive. Dans les années 70, la politique sportive du Togo, pilotée par FRITITI Vouley, ministre de la jeunesse et des sports de l'époque, a contribué à la détection et à l'émergence des athlètes. « *Il est difficile d'associer les études et le sport. Mais pour ma promotion, le choix était clair. Nous devions combiner les deux jusqu'à l'université contrairement à d'autres qui arrêtaient les études après le BEPC au détriment du sport. Je profite de l'occasion pour remercier l'ancien ministre et l'ex-proviseur du lycée de "2 février" M. TETEKPOE, qui nous encourageaient à faire cette combinaison* », reconnaît Marguerite. A l'époque, dès l'obtention du Baccalauréat, la



Equipe nationale de Volley ball des années 70

majorité des élèves pratiquant le sport pouvaient bénéficier des bourses pour la poursuite de leurs études à l'université. En plus, par décision ministérielle, des cours de rattrapage étaient spécialement organisés pour les élèves sportifs qui défendaient les couleurs nationales. « *En notre temps, notre motivation était fondée sur l'envie de jouer et de mouiller le maillot. Il n'y avait pas de prime. Nous jouions à cause de notre amour pour le sport et la fierté nationale. Les joueurs de toutes les disciplines étaient considérés au même titre que les Ambassadeurs du pays* », témoigne une coéquipière de Marguerite.

La famille de Marguerite était favorable à sa carrière sportive même si dans son entourage, elle rencontrait quelque opposition. Voisins,

tantes oncles... ne comprenaient pas ce choix. Telle a été malheureusement la situation de certaines de ses camarades qui ont dû abandonner pour cause d'opposition parentale.

Parlant de regret, l'athlète se souvient des jeux olympiques de Mexico 1978 pour lesquels le Togo s'était qualifié. Malheureusement, les athlètes n'ont pu y participer, faute de moyens.

Actuellement, responsable d'une agence de voyage à Lomé, Marguerite coule des jours paisibles et continue d'être une source d'inspiration pour les jeunes sportives.

## Le football sud africain en deuil:

### Le capitaine des Bafana Bafana assassiné

✎ Kossi THEMANOU

**A**gé de 27 ans, le capitaine de l'équipe de football d'Afrique du Sud, Senzo Meyiwa est décédé dimanche 26 octobre, à Vosloorus, un township situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Johannesburg. A son arrivée à l'hôpital de la localité, le joueur a été déclaré mort, tué par balles.

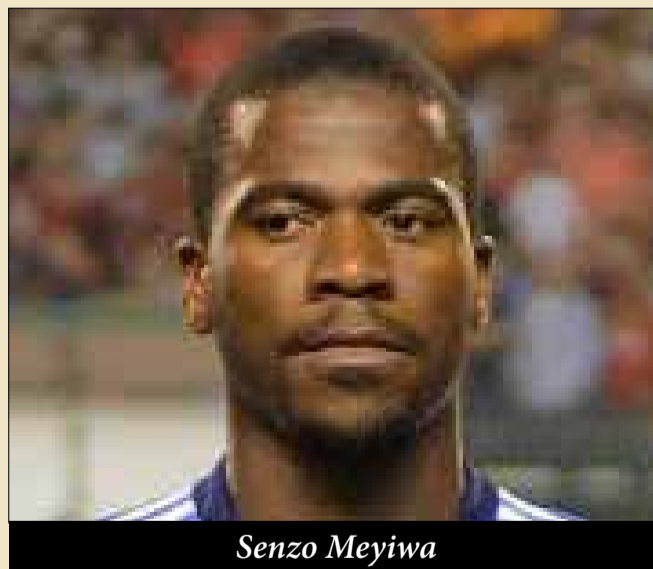
Selon un communiqué de la police Sud africaine, le gardien de but des Orlando Pirates, a été tué dans une fusillade. « *Il a été abattu vers 20h00 heures locales (18h00 GMT), peu après que deux hommes soient entrés dans la maison où se trouvait Senzo Meyiwa. Un troisième homme est resté en faction dehors. Sous la menace d'une arme, ils ont exigé les téléphones portables des convives. Les trois hommes ont fui après la fusillade et les autres personnes présentes dans la maison n'ont pas été blessées* », explique la police dans son premier rapport après le drame. Bien que les circonstances du drame soient encore floues, la police promet tout faire pour

retrouver les assassins.

En effet, une récompense de 150 000 rands (10 800 euros) est proposée à toute personne susceptible de mener à l'arrestation des coupables. 48 heures après la disparition tragique du champion du monde du 800 mètres en 2009, Mbualeni Mulaudzi, mort à 34 ans dans un accident de voiture, le pays arc-en-ciel vient encore de perdre une de ses dignes fils.

Dans un communiqué, le président sud-africain Jacob Zuma s'est déclaré attristé et choqué, « *Les mots ne peuvent pas exprimer le choc que ressent la nation pour cette perte* », a déclaré le chef de l'Etat.

Originaire de Durban, Senzo Meyiwa est un pur produit de l'académie Yebo Yes United qui fournit ses meilleurs jeunes à l'équipe professionnelle du célèbre club de Soweto. Depuis quelques années, il est devenu un pilier du grand club Orlando Pirates qu'il avait rejoint à l'âge de 18 ans. Principal artisan du formidable parcours de son club, finaliste de la Ligue africaine des champions contre le National du Caire, Meyiwa a également été vainqueur du championnat sud africain l'an dernier. Il y a quelques mois, encore réserviste dans les buts de l'équipe nationale, il a profité de la blessure du titulaire au poste pour devenir, en mars dernier, le portier des Bafana Bafana avec une grande réussite : aucun but encaissé lors des quatre premiers matchs des éliminatoires de la CAN 2015.



Senzo Meyiwa

Assurant ainsi une première place presque synonyme de qualification à la sélection Sud africaine.

#### Juste quelques semaines de capitaneat

Senzo Meyiwa était encore dans les buts des Pirates, dans son Or-

lando Stadium de Soweto, pour un match de Coupe nationale, 24 heures avant le drame. Il a disputé son dernier match en sélection, il y a onze jours seulement, à Polokwane, face au Congo avec le brassard de capitaine que

l'entraîneur lui avait confié quelques semaines plus tôt. Celui que les médias locaux qualifient de garçon gentil et très humble jamais rencontré, devrait jouer le grand derby de Johannesburg face au Kaizer Chiefs, le 1er novembre prochain.

## Showbiz :

✉ Albert AGBEKO

### 60 ans de carrière pour Gérard Akueson

**L**e géant du Showbiz togolais et africain, Gérard Akueson, célèbre cette année le jubilé de diamant de sa carrière. L'événement a été lancé le 21 octobre dernier à travers une conférence de presse.

La rencontre a été l'occasion pour plusieurs acteurs du monde culturel et du showbiz togolais de rendre hommage à cet homme qui a tant donné à la musique togolaise et africaine.

« Gérard Akueson est un monument de l'histoire de la musique africaine », a déclaré M. Horation Freitas, ancien ministre de la culture. « Il doit être vénéré, révélé et porté par le Togo. Le monde entier souhaiterait avoir Gérard Akueson comme fils », a renchéri John Dossavi, Président du Réseau Africain des Promoteurs Culturels (RAPEC). « Il pourrait être une star de la musique, mais il a préféré pousser les autres loin », a indiqué pour sa part Marthe Audrey, artiste togolaise de la chanson.

L'intéressé lui-même n'a pas tari de reconnaissance à l'endroit de tous les intervenants. « Je ne vous dirai pas combien l'émotion m'envahit et m'étreint, mais je crois que c'est dans l'ordre naturel des choses », a-t-il répondu ému par tant d'hom-

mages. « En effet, malgré mon humilité naturelle, je reconnais que c'est un grand jour pour ma modeste personne et d'avance, je vous dis merci », a-t-il ajouté.

A propos de sa carrière, Gérard Akueson se souvient des joies et des peines qu'il a connues et vécues pendant ces soixante années. « Ne croyez pas que c'était du pain béni et que cela a toujours été facile ! A la sueur de notre front, nous avons gagné notre vie, mais nous avons aussi trimé et galéré quelques fois », évoque-t-il, nostalgique.

Plusieurs activités sont prévues pour cette célébration entre autres la pose de la première pierre de l'Académie du SHOW-BIZ FONDATION Gérard AKUESON (FGA) à Agoényivé à Parbey-City, le 06 novembre, un dîner de Gala Prestige le 07 novembre au Grand Rex avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et internationaux.

L'événement prend fin le 09 no-

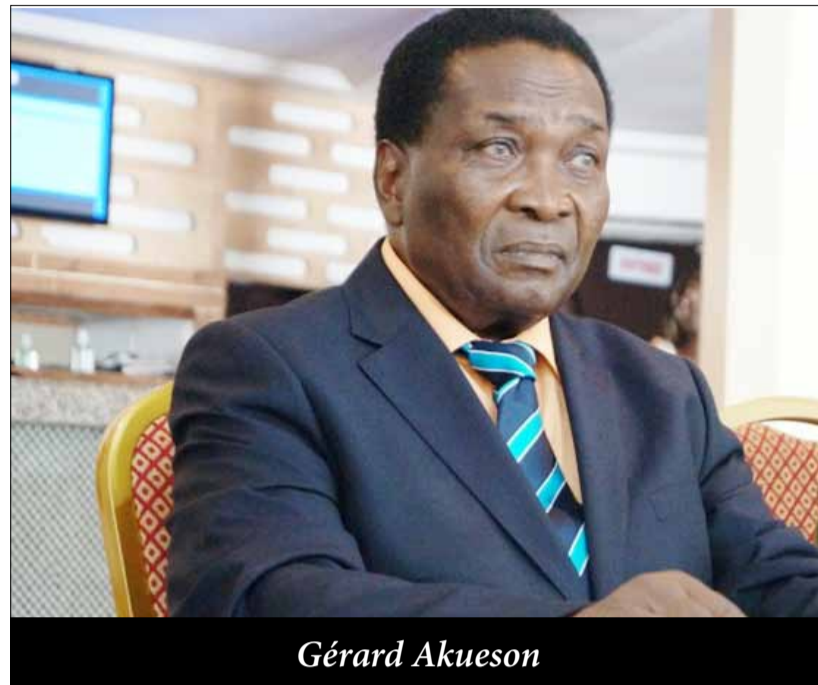
vembre avec un cocktail géant de remerciement aux artistes, sponsors, autorités et médias à l'Hôtel IBIS.

#### Qui est Gérard Akueson?

Le virus du Showbiz, c'est dès le bas âge que Gérard l'a contracté. En effet, c'est depuis l'école primaire de la Mission Catholique d'Amoutivé de Lomé, avec quelques uns de ses camarades de classe ils ont monté un groupe et munies de calebasse, bouteilles, tables et de leurs voix, qu'ils animaient, les surprises parties et Booms que ce dernier se chargeait de dénicher.

Après ses études secondaires au collège Saint Joseph de Lomé, Akueson s'envole pour Paris pour y suivre des études d'arts dramatiques au très célèbre Cours Simon école dont sortirent d'autres grands noms du Showbiz comme Alain DELON, Jean Paul BELMONDO, Jeanne MOCEAU...

Il y fait la connaissance de Roger Manga, guitariste accompagnateur bassiste et chanteur avec qui il décide de former un duo, le «



Gérard Akueson

Los Makueson's ». Los Makueson's a à son actif deux supers 45 tours et trois 45 tours simples distribués par E.M.I (maison de disques : Pathé Marconi). La carrière solo de Gérard AKUESON a produit de super 45 tours chez CBS, la même maison de disque qui a produit Joe DASSIN. Auteur-compositeur, Gérard Akueson est également manager, impresario, producteur et éditeur. En 1962, il crée à Paris, la première maison

de disque International disques Akue ; puis le 1er Festival de La Chanson Populaire Togolaise, en 1970 à Lomé. Ce festival révéla des artistes comme : Julie Akousah, Roger Damahouzan, Grégoire Lawani, MamoLagbema, FrejusYacinthu. En 1977, il organise le premier Festival Afro Caribéen de la chanson populaire à L'Unesco Paris « France », festival qui révéla King Mensah.

### Vient de paraître: « Et demain l'agriculture togolaise... »

**L**a littérature togolaise vient d'accueillir un nouveau bébé: « Et demain l'agriculture togolaise... » un essai de Dr Comlan Luc Atsu Agbobl.

L'ouvrage paru aux éditions Harmattan a été présenté le 21 octobre dernier devant un public composé de membres du gouvernement, d'autorités politiques, administratives, traditionnelles...

Dans cet essai de 110 pages subdivisé en 7 chapitres, qui se veut une analyse des maux qui minent l'agriculture togolaise, l'auteur porte un regard critique sur les efforts engagés ces deux dernières décennies dans le secteur et y propose des pistes de solutions aux problèmes qui selon lui, sont de trois ordres: politique, technique et de gouvernance.

Comlan Atsu Luc Agbobl est titulaire d'un doctorat Ph. D et spécialiste en phytopathologie. Après 30 ans de carrière dans la recherche agricole togolaise, dont 9 à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD



ex-ORSTOM) et plus de 12 ans au poste de Directeur général de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), il s'interroge sur la situation de l'agriculture togolaise. L'homme est très bien connu dans le secteur de l'agriculture dans la sous région pour avoir été membre depuis quelques années du conseil d'administration du CORAF/WECARD, plusieurs fois membre du comité des experts du Centre de riz pour l'Afrique (AfricaRice) et Officier de l'ordre du mérite agricole du Togo.

### Quatre vedettes nigérianes sur une même scène ce 1er novembre au stade de Kégué

**F**lavour, Brackett, Tiwa Savage et Chidinma quatre des artistes nigériens les plus populaires du moment sur une même scène ; ce sera ce samedi 1er novembre au Stade de Kégué dans le cadre du lancement officiel des activités de la fondation Jacqueline Amavi Aka. Les trois stars de la musique nigérienne seront l'attraction du public pendant un concert de 3h destiné, selon les organisateurs à souhaiter une bonne rentrée des classes aux élèves et aux étudiants.

La fondation JA AKA créée en juillet 2014, œuvre pour le bien-être des enfants, des femmes et des communautés rurales. Elle intervient dans plusieurs secteurs entre autres, l'autonomisation financière des femmes, la pro-

motion de l'éducation pour tous et l'assistance des communautés rurales ; ceci à travers l'accompagnement des porteurs de projets allant dans ce sens.



### FIFA BALLON D'OR 2014 : Qui succédera à Cristiano RONALDO?

**L'**instance internationale de football, la FIFA, a dévoilé ce mardi 28 octobre 2014, la liste des 23 joueurs présélectionnés pour l'édition 2014 du prestigieux prix.

Dix (10) joueurs proviennent du championnat espagnol, 5 évoluent de la primer ligue en Angleterre, 6 jouent la Bundesliga en Allemagne, 1 en première ligue française et 1 en Italie. Pour cette 23ème édition, le détenteur du titre, le

Portugais Cristiano Ronaldo et son concurrent, l'Argentin Léo Messi, sont au rendez-vous, mais l'absence du Français Franck Ribéry finaliste de l'édition dernière est la grande surprise. Parmi les nominés figure l'Ivoirien Yaya Touré de



Mnchester City, le seul africain sur la liste.

# LE VRAI, L'ORIGINAL

*Super-Wax*

Le patrimoine de Vlisco est véritablement unique. Depuis 1846, nos pagnes luxueux marquent de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de « Hollandais ». À ce jour, nous restons la seule marque à produire d'authentiques Wax Hollandais.

Découvrez notre nouvelle collection Splendeur dans le point de vente le plus proche de chez vous et sur [www.vlisco.com](http://www.vlisco.com).



## VLISCO

SINCE 1846